

L'année de la misère : [suite]

Autor(en): **Favrat, L.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **31 (1893)**

Heft 17

PDF erstellt am: **16.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-193593>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Lo père Quitiole n'avai què dâi felhiès; mà diabe lo mein dè cinq que l'ein avai; et ma fâi quand on a dâi felhiès, que le sont galézès et que l'ont oquiè à preteindre, faut pas s'ebâyi se lè valets vignont verounâ déveron. Lo père Quitiole ne volliâvè rein dè cé commerce et lè valets qu'abordâvont perquie po tatsi dè couennâ et d'eimourdzi onna frequen-tachon étiont sù d'étrè mau reçus et lâi revegnont pas.

Mâ quand lè dzouvenès dzeins sont d'accò, n'ia pas dè père que lâi fassè, tràovont adè moïan dè sè vairè à catson.

Yena dè sè felhiès, la Luise, sè laissivè conta fleurette pè lo Dâvi à Samin, on galé luron, qu'étâi caporat; mà diabe lo pas que d'â premi l'ousâvè allâ roudâ pè vers tsi Quitiole, que restâvè on pou ein défrou dâo veladzo. On dzo que l'avai einviâ dè derè oquiè à la Luise, rappoo à cein que lè valets et lè felhiès aviont decidâ d'allâ ài z'alognès la demeindze lo tantou, lo gaillâ, po poâi fère sa coumechon, manigansè oquiè avoué dou âo trâi dè sè z'amis, et on dévai lo né, s'ein vont ti einseimblio pè vai tsi la Luise, et lè vaureins sè mettont à trainâ on tsai à panâirès qu'étâi que dévant. Quand l'out regatâ son tsai, Quitiole châtôtè frou et tracé après lè gaillâ que fasont état d'einmenâ lo tsai; mà à l'avi que passè vai lo catse-boré, ion dâi gaillâ que lâi sè trovâvè catsi avoué on vilhio croubelion pèci, lâi tè fot onna ramenâie su la tète avoué lo fond dâo croubelion, que la tète a passâ pè lo perte et que lo pourro Quitiole s'est quie trovâ eimborrellâ, sein poâi raveintâ ellia rosse dè croubelion, que l'a du criâ sa fenna et sè bouébès po lo veni délivrà. Tandî cé teimps, lo Dâvi, qu'avai châtôtâ lo muret dâo courti po allâ vai la fenêtra à la gaupa, a pu lâi derè cein que l'avai à lâi derè, et mémameint la remolâ, kâ la pernetta que s'étâi demauiâie d'oquiè quand l'a ôiu lo brelan, s'est vito einfâie dein sa tsambra tandi que son père tracivè frou, et l'a z'u lo teimps dè vairè son galant. Po lè z'autro garnêmeints, sè sont einsavâ ein sè rebatteint dâo tant que recaffâvont.

Lo père Quitiole a bio z'u sè veilli âo gran, l'a étâ met dein on sa à recoulon âo tot fin pè la Luise et son galé.

Sè faut demauiâ dâi z'amoeirâo !

L'ANNÉE DE LA MISÈRE

par L. FAVRAT.

XI

L'hiver, cependant, suivait sa marche lente et monotone, et le silence glacé de la contrée n'était troublé que par les pas des rares piétons que la misère ou des affaires pressantes chassaient hors de leurs demeures. Les plus riches, ceux qui avaient quelques épargnes, allaient acheter à Lausanne un ou deux *quar-terons* de blé, d'abord au prix d'un *écu-neuf*²

² L'écu-neuf valait 40 batz.

la mesure, puis au prix fabuleux de deux écus-neufs. D'autres, moins heureux, fabriquaient un pain grossier en mélangeant trois quarts de son et un quart de farine. Bon nombre n'avaient pas même cette ressource et s'en allaient mendier. Aussi longtemps que la campagne avait été découverte, les pauvres gens avaient assez bien vécu: ils avaient bêché et retourné les champs de pommes de terre pour y chercher les tubercules oubliés et déjà atteints par le gel; les profits étaient minces, mais, ajoutés au produit des aumônes, ils suffisaient à soutenir la vie. Pierre à Claude avait encore huit ou neuf sacs de blé, et ce qui l'aidait encore mieux, une certaine quantité de pommes de terre que la nature du sol avait préservées de l'humidité et qu'on avait pu arracher avant le gel. Il en avait même vendu quelques mesures, soit dans le voisinage, soit à Lausanne, pour faire de l'argent, comme il disait, et il en avait fait quelque peu, car le prix de la mesure avait monté jusqu'à un écu-neuf. A ce prix, beaucoup de gens trouvaient encore la pomme de terre à meilleur marché que le grain. Il faut bien dire que chez Pierre à Claude et les gens aussi charitables que lui, on laissait faire la mesure à l'acheteur. Celui-ci y mettait du temps et de la patience, si bien qu'avec un peu d'adresse, il réussissait à élever de vrais châteaux: il enchâtelait, selon la charmante expression populaire. Quelquefois un mendiant arrivait à la nuit. On lui donnait la meilleure place devant le feu, qu'on ranimait pour lui, et il avait sa part du souper. Il était fatigué et demandait un peu de paille à l'étable. Pierre à Claude consultait sa femme, et si elle approuvait, il allumait la lanterne et le conduisait au gîte. C'était presque toujours un pauvre des contrées voisines. On le connaissait, on savait son histoire, lui de son côté savait les nouvelles; c'était une visite agréable, il n'importunait pas, on le faisait causer, et Pierre à Claude lui offrait du tabac. Un soir il en vint un qu'on nommait le vieil Abram; il jouissait depuis des années, et dans tout le pays environnant, de privilèges étendus et jamais contestés; mais c'est qu'aussi jamais il n'était à vide, en fait de récits et de nouvelles; c'était une vraie gazette, et dès qu'on lui avait dit: — Eh bien! qu'y a-t-il de nouveau, maître Abram? — il ne cessait pas. Telle est la question que lui adressa Jeanne-Marie.

— Hélas! pas grand'chose, répondit-il, c'était son exorde habituel; — on m'a dit vers Chez-les-Blanc que l'huissier du juge de paix a pincé Samelet, et qu'on n'a pas de bonnes nouvelles de son Charles; il paraît qu'il se déroute.

Judith, qui filait, s'arrêta court et regarda le mendiant. Celui-ci savait bien pourquoi Charles se dérouait, mais il fit l'ignorant et ajouta qu'il n'en savait pas davantage. Judith? cela va sans dire, était loin de vouloir le questionner; mais la pitié l'avait saisie, et son émotion s'était traduite par cette brusque immobilité. Pauvre garçon! se dit-elle bien bas, en pressant de nouveau le marche-pied de son rouet. — Et qu'a donc fait Samelet, demanda Pierre à Claude. — D'abord il ne payait plus rien depuis quelque temps; ensuite il a vendu frauduleusement un cheval déjà saisi par un créancier, et la Justice ne badine que tout juste avec des tours comme celui-là.

Le vieil Abram raconta bien d'autres cho-

ses, mais Judith n'écouta plus rien. Elle ne put se défaire de certains souvenirs et, retirée dans sa chambre, elle associa dans sa prière deux noms qu'elle n'y avait jamais réunis, celui du cousin et celui de Charles; elle pria Dieu de protéger l'un et de sauver l'autre.

Jeanne-Marie apprit plus tard que la femme et les enfants de Samelet se trouvaient dans une misère extrême, et de l'avis même de Pierre à Claude, elle envoya Judith leur porter un bon gros pain.

Dire combien la jeune fille fut heureuse de cette commission n'est pas possible, et pourtant jamais elle n'eût voulu s'en charger si Samelet avait été chez lui, car elle avait peur du charretier. Elle s'en alla donc bravement, malgré le froid et la neige, frapper à la porte de Samelet. La pauvre femme pleura de joie et, faisant asseoir Judith, elle lui raconta tous ses malheurs. Quand elle en vint à parler de son Charles, ses larmes tombèrent plus abondantes et sa voix fut entrecoupée. Mon Dieu, s'écria-t-elle, tout ce qu'il a vu ici l'a découragé, le dépit l'a perdu... J'ai cru un moment que tu serais notre belle-fille, Judiette; mais voilà, Dieu ne l'a pas permis. Oh! ce Samelet, comme il doit réfléchir dans sa prison! Mais il a du pain, lui, tandis que ces pauvres enfants n'en ont pas toujours. Remercie mille et mille fois tes parents, ma fille. Samuel, va-t'en jusqu'au bout du bois avec la Judiette; la nuit vient si vite. — Judith s'en revint émue et troublée, et elle se garda de parler à sa mère de ce qu'on lui avait dit à propos de Charles. Elle eut besoin, ce soir-là, d'une longue et fervente prière, pour s'endormir en paix avec elle-même.

Déjà, les nuits sont étoilées,
Et les chants plus joyeux et les rayons meilleurs;
Réveillez-vous, doux échos des vallées,
Voici, voici les oiseaux voyageurs.

Ouvrons, ouvrons nos cœurs à l'espérance!

La joyeuse alouette a chanté dans les airs,

Et l'hirondelle en jouant se balance

Au loin sur l'onde, au loin sur les prés verts.

Le printemps de 1817! Oh! comme les mêmes pensées, les mêmes joyeux rayons durent pénétrer tous les cœurs, après ce long et rigoureux hiver qui était venu s'ajouter aux malheurs de 1816! Avec quel bonheur les pauvres habitants du Jorat, qui avaient tant souffert, durent se livrer à l'espérance, et comme les âmes durent s'élever à Dieu! car c'est au Jorat que la misère avait été grande, dans les hameaux écartés, dans les maisons foraines de cette contrée rude et boisée, où les ressources sont à peine suffisantes en temps ordinaire, où les familles sont toujours le plus éprouvées quand l'année est ingrate.

On était aux premiers jours de mai. Les portes, les fenêtres restaient ouvertes, et les maisons avaient l'air d'aspirer les brises douces et légères qui montaient de la vallée du Léman. Déjà quelques vieillards, assis au seuil de ces rustiques demeures, souriaient au soleil, se reprenaient à la vie et bénissaient le nouveau printemps qu'ils n'avaient pas espéré. Sur les pruniers et les aubépines, déjà fleuris et odorants, les pinsons babillards redisaient à plein gosier leur joyeux kikirrriri.

Une des plus joyeuses parmi ces maisons semées sur la lisière des bois, c'était bien celle du fond de Mauverney, et voici pourquoi: Pierre à Claude avait réalisé un dernier à compte qui devait le libérer du mal-

heureux cautionnement, et dès lors il ne prévoyait rien qui pût mettre obstacle au mariage de sa fille. Les blés d'automne ondoient déjà, et l'on avait pu faire en temps convenable les semailles du printemps. I n'y avait plus de grain à la maison, mais grâce à la prévoyance du gouvernement, on pouvait acheter, à un prix modéré, à Lausanne et ailleurs, un pain d'excellente qualité. Enfin l'oncle était revenu de Chez-les-Blanc, et sa présence ne contribuait pas peu à déridier tous les fronts, même les plus soucieux : il était de si bon conseil et toujours de si belle humeur ! (A suivre.)

Disparition des taches de vin sur le linge. — Il n'est aucun moyen aussi efficace pour enlever les taches de vin sur le linge, que l'emploi de l'eau de Javel, utilisée de la manière suivante :

On imbibe parfaitement la partie tachée avec de l'eau de Javel pure. La tache ne tarde pas à disparaître. On plonge alors vivement le linge dans un vase d'eau fraîche, préparé d'avance, et l'on frotte soigneusement tous les endroits touchés par l'eau de Javel, de manière à en faire disparaître toute trace.

Cette opération, faite promptement et intelligemment, produit d'excellents résultats, aussi bien pour les taches de fruits que pour les taches de vin. (Papillon).

Nettoyage des gants de peau. Frottez légèrement à sec du savon blanc sur un morceau de flanelle ; égalisez cette couche légère en la repassant avec un linge ou avec un autre morceau de flanelle, de façon qu'il n'y ait pas plus de savon dans un endroit que dans un autre. Montez votre gant sur une forme, ou, si vous n'avez pas de forme, passez un bâton dans chaque doigt ; frottez ce gant avec votre flanelle, la saleté s'y attachera et le gant reprendra sa propreté primitive.

Pour conserver le poisson. — Il a été reconnu que le sang et l'enduit visqueux qui recouvrent le corps des poissons sont les principaux agents de la corruption rapide de leur chair. C'est donc en saignant les poissons et en les lavant que l'on pourra les conserver intacts le plus longtemps.

Voici comment on procède à cet effet en Hollande et en Allemagne : on saigne le poisson aussitôt après l'avoir pris. Pour cela, on tranche l'artère qui amène le sang aux branchies que l'on arrache ; quant à l'enduit visqueux qui couvre la peau, un simple grattage suffit pour l'enlever.

Par ce traitement, on obtient une chair blanche et savoureuse, se conservant deux fois plus longtemps que celle du poisson qui n'a été ni saigné, ni lavé. C'est à ce mode de préparation que les habitants d'Emden doivent une réputation justifiée auprès des gourmets.

Solution du problème de samedi :
300 hommes. — Ont répondu juste : MM. Kilchenmann, Gondo (Valais) ; — Delessert, Vufflens-le-Château ; — Margot, Ste-Croix ; — Chessex, fils, Clarens ; — Brochon, à Trey ; — Ogiz, Orbe ; — Guilloud, Avenches ; — Rohrbach, Lausanne ; — Mermoud, Echallens ; — Reviol et Orange, Genève ; — Jacot, Chaux-

de-Fonds. — La prime est échue à M. Mermoud, café du Midi, Echallens.

Les primes en retard sont expédiées ce jour.

Problème.

Les âges de deux amis sont entre eux comme 4 est à 5, mais dans 6 ans ils seront entre eux comme 5 est à 6. Déterminer ces âges.

Opéra. — Demain dimanche Mlle Nitouche,

cette charmante et gaie opérette, dont la première représentation a eu un très grand succès.

Boutades.

B... va pour louer un appartement ; il s'adresse au concierge qui lui pose, de l'air aimable que l'on sait la question suivante :

— Avez-vous des enfants ? Nous n'en voulons pas ici.

— Hélas ! répond B..., ils sont au cimetière.

Et B... loue l'appartement, et lors de l'aménagement, il arrive suivi d'un régiment de bambins.

— Mais... je les croyais au cimetière, balbutia le portier, interloqué.

— Oui... ils étaient allés prier sur la tombe de ma pauvre belle-mère.

Guibollard interroge sa montre avec anxiété :

— Je ne puis comprendre, dit-il à sa femme, ce qui est arrivé à ma montre ; je crois qu'elle a besoin d'être nettoyée.

— Non, papa, répond la petite Fauny ; je suis sûre qu'elle est propre, parce que Baby et moi nous l'avons lavée dans le bassin.

Un récidiviste incorrigible comparait devant le tribunal correctionnel.

— Vous êtes bien connu de la justice. Votre casier judiciaire est tout rempli. Pourquoi donc avoir donné un faux nom quand on vous a arrêté ?

(Avec une feinte modestie). — Pour ne pas me vanter, monsieur le président.

Parlant de son fils, jeune homme de vingt-trois ans, pour lequel il rêve de hautes destinées, et qui semble quelque peu obtus, M. B... disait hier :

— Je suis bien sûr que ce garçon-là fera son chemin ; d'abord, il a une qualité qui est la première de toutes !

Et comme on demandait laquelle :

— Il est persévérant, reprit le père ; c'est ainsi qu'après avoir été refusé sept fois de suite au baccalauréat, il s'est présenté une huitième !

— Et il a été reçu ?

— Non !

Au café, entre deux vieux amis qui ne s'étaient pas vus depuis longtemps :

— Tu t'en vas déjà ?

— Oui, une visite à ma belle-mère.

— Par cette chaleur ?

— Justement, nous sommes en froid.

MONSIEUR. — Je suis enchanté de mon nouveau médecin. Il m'a promis de faire disparaître mes rhumatismes.

MADAME, épouvantée. — Et alors il va falloir acheter un baromètre !... Toujours de nouvelles dépenses !

M. Pincemaille trouve devant sa porte un pauvre diable qui lui demande l'aumône :

— Je voudrais vous donner vingt-cinq centimes, dit Pincemaille, mais je n'ai que des pièces blanches. Avez-vous cinq sous à me rendre ?

— Oui, monsieur, fait le mendiant, en mettant la main à sa poche. Pincemaille rengaine sa pièce.

— Si vous avez cinq sous, dit-il, vous avez assez pour aller jusqu'à demain.

L. MONNET.

CAUSERIES du CONTEUR VAUDOIS

1^{re} série, nouvelle édition, considérablement augmentée et illustrée de jolis dessins par RALPH.

En vente au bureau du CONTEUR VAUDOIS et dans toutes les librairies

VINS DE VILLENEUVE

Amédée Monnet & Fils, Lausanne.

PARATONNERRES

Installations sur constructions de tous genres. Système perfectionné. Grande spécialité ; nombreuses références.

L. FATIO, constructeur, à LAUSANNE

COMPTES DE MÉNAGE

VALABLES POUR 4 ANS

En vente à la Papeterie Monnet. — Prix 2 fr.

Demander à J.-H. MATILE, au Petit-Bénéfice, Morges, échantillons de ses nouveautés pour robes, jupons, jaquettes et manteaux. Marchandise solide et meilleur marché que partout ailleurs, à qualité égale. Confection pour hommes ; draperie, cotons, couvertures, tapis, descentes de lit, etc.

ACHAT ET VENTE DE FONDS PUBLICS

Actions, Obligations, Lots à primes.

Encaissement de coupons. Recouvrement.

Nous offrons net de frais les lots suivants : Ville de Fribourg à fr. 13,50. — Canton de Fribourg à fr. 28.—. — Communes fribourgeoises 3 % différé à fr. 49,50. — Canton de Genève 3 % à fr. 104. — De Serbie 3 % à fr. 89.—. — Bari, à fr. 60.—. — Bartetta, à fr. 43,50. — Milan 1861 à fr. 39,50. — Milan 1866, à fr. 11,50. — Venise, à fr. 25,75. — Ville de Bruxelles 1880, à fr. 108.—. — Bons de l'Exposition, à fr. 6,50. — Croix-blanc de Hollande, à fr. 15.—. — Tabacs serbes, à fr. 12.—. — Port à la charge de l'acheteur. Nous procurons également, aux cours du jour, tous autres titres. — J. DIND & Co, Ancienne maison J. Guilloud, 4, rue Pépinet, Lausanne. — Succursale à Lutry. — Téléphone. — Administration du Moniteur Suisse des Tirages Financiers.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE GUILLLOUD-HOWARD.